



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMISSION FEDERALE D'HOMOLOGATION ET DE DISCIPLINE DECISION N° 018 FCF/CFHD/2024

(Homologation de la phase aller de la Guinness Super League saison sportive 2023/2024).

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun ;

Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;

Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FECAFOOT tenue le 10 octobre 2023;

Vu le Règlement de la Guinness Super League, saison sportive 2023/2024;

Vu la décision N°057/FECAFOOT/CFHD/2023 de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline du 29 novembre 2023 ;

Vu les documents de la 11^{ème} journée de la Guinness Super League saison sportive 2023/2024 régulièrement transmis à la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline par la Secrétaire Générale de la Ligue de Football Féminin du Cameroun (LFFC) ;

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre mars, s'est tenue au siège de la Fédération Camerounaise de Football, une session de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline de la FECAFOOT, pour statuer sur la phase aller de la Guinness Super League de la saison sportive 2023/2024.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| 1. NKENGNI FELIX, | Président ; |
| 2. MASSOUSSI SONGO Robert Thierry, | Rapporteur ; |
| 3. Me. KEYANTIO Augustin, | Membre; |
| 4. Me. NGADJUI SIKO Louis, | Membre ; |

PAR CES MOTIFS :

La Commission statuant publiquement en matière d'homologation et à l'unanimité de ses membres présents ;

- Déclare close la phase aller de la Guinness Super League de la saison sportive 2023/2024 ;
- Homologue par conséquent ladite phase sur le mérite du classement ci-dessous :

CLASSEMENT	CLUBS	NOMBRE DES POINTS
1 ^{er}	FC EBOLOWA	31
2 ^{eme}	AUTHENTIC FC	26
3 ^{ème}	LEKIE FF	25
4 ^{ème}	ECLAIR FF DE SA'A	20
5 ^{ème}	LOUVES MINPROFF	20
6 ^{ème}	DJA SPORT AC	14
7 ^{ème}	CAIMAN FILLES	10
8 ^{ème}	ITA BONG FC	09
9 ^{ème}	AMAZONE FAP	09
10 ^{ème}	AS AWA FC	09
11 ^{ème}	EDING S. FILLES	07
12 ^{ème}	AS FORTUNA	07

Fait à Yaoundé, le 04 mars 2024;

PRESIDENT



NKENGNI Félix

RAPPORTEUR

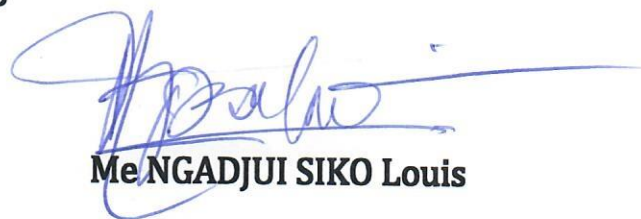


MASSOUSSI SONGO Robert Thierry

LES MEMBRES



Me. KEYANTIO Augustin



Me. NGADJUI SIKO Louis